



Description de l'occupation

- Exécute des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien;
- Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématiques, de physique et de chimie;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un sens de l'équilibre (agilité et souplesse);
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens

Apprenti*	67 084 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	74 910 \$
Proportion**	94 %

* Salaire moyen en 2013 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2013. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2009-2012	2013
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	49	67
Taux de placement des diplômés*	95,3 %	nd

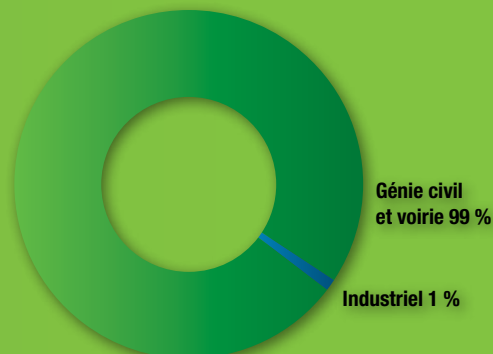
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur		
1 ^{re} période	36,73 \$	—
2 ^e période	35,19 \$	—
3 ^e période	31,16 \$	—
4 ^e période	30,36 \$	—
Monteur « T »	—	34,73 \$

*Salaire en mai 2014.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2013, on dénombrait 1 209 monteurs de lignes sur les chantiers de construction. Les travaux dans les centrales hydroélectriques ont profité aux monteurs de lignes durant les dernières années. La quasi-totalité du volume de travail provient du secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte environ 78 employeurs embauchant des monteurs de lignes, cependant 10 d'entre eux sont responsables des trois quarts de l'activité des monteurs de lignes. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite généralement de travailler à l'extérieur de la région où demeure le salarié. Cela a été le cas pour 62 % des travailleurs, en 2013;
- En 2013, 67 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui surpasse la moyenne des quatre dernières années (49). La majorité des monteurs de lignes travaillent au moins 500 heures, et gagnent un salaire annuel moyen de 74 900 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent plutôt bonnes pour les monteurs de lignes, même si la demande diminuera au cours des prochaines années. Les travailleurs vieillissent, ce qui créera des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage de lignes électriques (5185)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formations généralement offertes dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site www.inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2013

Abitibi-Témiscamingue	32
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	75
Côte-Nord	61
Estrie	36
Île de Montréal	45
Laval-Laurentides-Lanaudière	250
Mauricie – Bois-Francs	112
Montérégie	162
Outaouais	43
Québec	287
Saguenay – Lac-Saint-Jean	99
Extérieur et Baie-James	7

Total 1 209

Nombre de femmes actives dans l'occupation 3

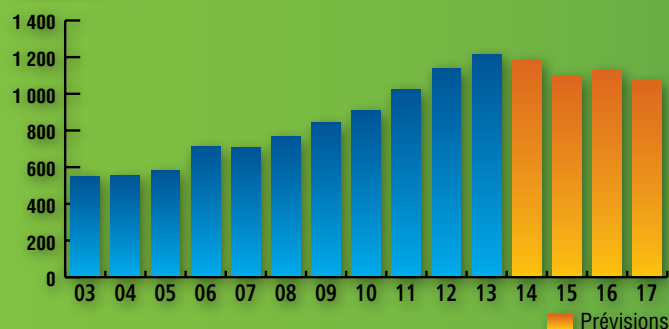
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur de lignes	62 %
Ensemble des métiers et occupations	19 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2003-2017



Âge de la main-d'œuvre en 2013

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	40	45 %	32 %	23 %	1 209
Ensemble des métiers et occupations	39	41 %	44 %	15 %	161 468